

BULLY LES MINES QUARTIER DES BREBIS
ACTIONS PREVISIONNELLES / GESTION URBAINE DE PROXIMITE

Année(s) : 2023

Ville : BULLY LES MINES

Quartier prioritaire : LES BREBIS

Organisme : PAS DE CALAIS HABITAT

Nombre de logements dans le quartier :

63

PROJET AU
20/10/2022

Axes	Actions	Calendrier	Surcoût 2021
Renforcement des moyens de droit commun(/ quartiers hors QPV)			
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage, surveillance et proximité relationnel locataires	2023 2.1 ETP / 100 logts (Base 2021)	1 836 €
Sur-entretien	Renforcement nettoyage	2023	
	Enlèvement de tags et graffitis	2023	
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention	Maintenance coll Coût 2021/Igt: QPV : 1 137 €Hors QP	10 500 €
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	2023	
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Surcoûts de remise en état des logements	Entrée dans les lieux Coût 2021/attribution : QPV Cité des Brebis : 6 484€ Hors QPV CALL : 2 252€	19 995 €
Dépense moyenne prévisionnelle / an. Période 2023			32 332 € (A)

Actions spécifiques			
Axes	Actions	Calendrier et actions associées	Dépense moyenne prévisionnelle pour 2023
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	Mise en place d'actions visant à améliorer la gestion des encombrants (regroupements lors des passages programmés, retrait en cas de dépôt intempestif) (réactivité, impact sur l'image du quartier) : convention à mettre en place	3 600 €
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	Démocratie participative - Accompagnement des initiatives habitants visant au mieux vivre ensemble, développement d'actions / lien social. Objectif : contribuer à une dynamique de projets (inter-bailleurs, associations et autres partenaires locaux)	500 €
4 100 € (B)			

Accusé de réception en préfecture
062-216201863-20221214-2022-118-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Total Renforcement des moyens de droit commun et des actions spécifiques (A + B)	36 432 €
Abattement estimé (base réel 2021 avec % évolution)	8 305
Solde (surconsommation) :	-28 127 €

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 Décembre 2022